

LOYET

PROGRAMME 2026



LES SORTIES ET SEJOURS

Ouverts aux individuels

Les informations importantes :

Ces sorties comprennent le transport en autocar grand tourisme .

Les véhicules utilisés sont des autocars Grand Tourisme récents de 49 à 53 places avec WC, micro, DVD et climatisation.

Nous disposons également de véhicules jusqu'à 63 places pour des groupes plus importants.

Modalités d'inscription :

Toute inscription est considérée comme ferme et définitive à réception du bulletin d'inscription signé par les deux parties accompagnées du versement de la somme totale ou partielle du montant du voyage.

En cas de versement d'un acompte, le montant total du voyage doit être réglé au plus tard 35 jours avant la date de départ. Le non-respect des conditions de versement ci-dessus entraîne la résiliation du présent engagement ainsi que l'application des pénalités d'annulation.

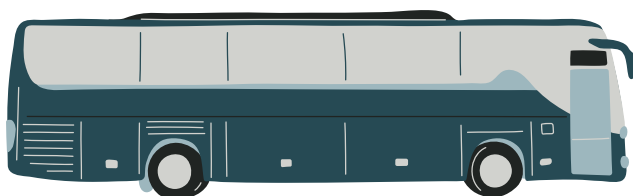
Si vous vous inscrivez par courrier ou par téléphone, conformément à l'article L121-20 du Code de la Consommation, vous disposez d'un droit de rétractation de 7 jours francs, sauf si la sortie ou le voyage a lieu avant la fin de ce délai, dans ce cas vous devez nous informer que vous renoncez à ce droit.

Règlements :

Pour les sorties journées, le règlement intégral est demandé à l'inscription.

Pour les séjours, les conditions d'inscriptions, de paiement et d'annulations sont énoncé a la fin de chaque programme.

Les règlements peuvent se faire par chèque, par virement bancaire, en espèces ou par chèque vacances (attention, nous ne rendons pas la monnaie sur les chèques vacances).



Les sorties à la journée

SOMMAIRE

- 04 La Foire de la Saint OURS, ITALIE 30/01
- 06 FESTICHOC (festival chocolat), SUISSE 22/03
- 08 Une Journée à Walibi, RHÔNE-ALPES 08/04
- 10 Marché de Turin au printemps, ITALIE 18/04
- 12 Fête de la Tulipe, SUISSE 25/04
- 14 Les Grandes Médiévales d'Andilly, HAUTE-SAVOIE 30/05
- 16 Une journée au Safari de Peaugres, ARDÈCHE 08/07
- 18 Fête du lac d'Annecy, HAUTE-SAVOIE 01/08
- 20 La Fête de la Châtaigne, SUISSE 17/10
- 22 Marché de Turin en automne, ITALIE 24/10
- 24 Déjeuner spectacle au Cabaret Le Bongo, DRÔME 14/11
- 26 Marché de Noël de Montreux, SUISSE 28/11
- 28 Fête des Lumières de Lyon, RHÔNE 05/12

Les séjours

- 30 A la découverte des Cinq Terres, ITALIE Du 17/04 au 19/04
- 35 Les marchés de Noël en Alsace Du 11/12 au 13/12



FOIRE DE LA SAINTOURS

VENDREDI 30 JANVIER

1025 ÈME FOIRE DE L'ARTISANANT VALDOTAN DE TRADITION

DÉPART D'ALBERTVILLE 49€

DÉPAR DE BOURG-ST-
MAURICE, AIME OU MOUTIERS

51€

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 20 JANVIER 2026

1025ème Foire de la St Ours

Aoste, Italie

Vendredi 30 janvier 2026

Au départ de

Albertville : 49€*/personne

Bourg-St-Maurice, Aime ou Moûtiers :
51€*/personne

*Ce tarif comprend le transport en autocar aller
/retour.

Déjeuner libre à votre charge.

Inscription jusqu'au 20 janvier 2026

Embarquez avec nous pour une journée conviviale et pleine de découvertes : artisanat, traditions et bonne humeur au rendez-vous !

Départs prévus :

- **Bourg St Maurice : 6h00** - Parking Gare routière
- **Aime : 06h15** - Basilique
- **Moutiers : 06h30** - Parking du Cimetière
- **Albertville: 7h00** - Parking du Sauvay – Stade Olympique

Vers 10h00: Arrivée à Aoste à la foire de la St Ours

La **Foire de la Saint-Ours** à Aoste est une fête traditionnelle qui existe depuis plus de mille ans. Chaque année, cette foire met à l'honneur l'artisanat de la Vallée d'Aoste. Plus de 1 000 artisans y présentent leurs créations : objets en bois sculpté, en pierre, en tissu ou en cuir, tous réalisés à la main avec un savoir-faire ancien. C'est une belle occasion de découvrir le travail des artisans et de voir de près des pièces uniques.



Pendant la journée, l'ambiance est très animée dans les rues d'Aoste. Il y a de la musique, des stands de spécialités locales, et beaucoup de visiteurs venus de toute la région. C'est un moment convivial et culturel, idéal pour en apprendre plus sur les traditions de la région tout en profitant d'une belle sortie hivernale.

15h45 Départ d'Aoste

Arrivée à Albertville 19h00, Moutiers 19h30, Aime 19h45 et à **Bourg-St-Maurice à 20h00.**

CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE OBLIGATOIRE

FESTICHOC

VERSOIX, SUISSE

PLUS GRAND FESTIVAL DE SUISSE DÉDIÉ AU
CHOCOLAT



Dimanche 22 mars 2026

Départ d'Albertville: 43€

Départ d'Aime ou Moûtiers: 45€

**Inscriptions jusqu'au 11 mars
2026**

Nous contacter:



04.79.55.56.25



voyages@loyet.com



LOYET

Festichoc, festival du chocolat

Versoix, Suisse

Dimanche 22 mars 2026

Au départ de

Albertville : 43€*/personne

Aime/Moùtiers : 45€*/personne

*Ce tarif comprend le transport en autocar aller
/retour.

Déjeuner libre à votre charge.

Inscription jusqu'au 11 mars 2026

Plongez dans un univers de douceurs et de découvertes : le Salon Festichoc du Chocolat de Versoix vous attend pour une expérience gourmande inoubliable !



Départs prévus :

- **Aime : 07h25** - Basilique
- **Moutiers : 07h45** - Parking du Cimetière
- **Albertville: 08h15** - Parking du Sauvay - Stade Olympique

Vers 10h30 Arrivée au festival Festichoc à Versoix

Plus grand festival de Suisse dédié au chocolat, le Festichoc est une manifestation organisée par la Ville de Versoix, à caractère **familial** et **convivial** qui rassemble plus de 30 artisans chocolatiers venus de toute la Suisse romande.

Dégustations, ventes, exposition de sculptures en chocolat, **animations** et **stands de restauration** vous permettront de passer un moment délicieux... & chocolaté !

En 2025, le salon proposait de nombreuses animations tel que :

-Le **Salon des artisans** : 34 artisans chocolatiers vous présentaient leurs spécialités chocolatées et leurs nouveautés préparées pour Pâques.

-Les **portraits en chocolat** : Un artiste plasticien professionnel dessinait sur le vif votre portrait en quelques coups de crayon et...de carrés en chocolat !

-**Exposition de sculptures en chocolat.**

-**Atelier Bichet** pour les enfants : Atelier de confection de lapins et poules en chocolat pour les enfants.

- La **Chasse aux œufs** : l'année dernière, à 11h30, une chasse aux œufs de Pâques était organisée par le festival pour les enfants jusqu'à 12 ans.

17h00 Départ de Versoix

Arrivée à Albertville vers 19h15, Moutiers vers 19h45 et Aime vers 20h05.

CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE OBLIGATOIRE



Une journée à
Walibi

Mercredi 8 avril 2026

**Départ
d'Albertville:
65€**

**Départ d'Aime
ou Moutiers:
67€**

Inscriptions jusqu'au 9 mars 2026



04.79.55.56.25

LOYET

voyages@loyet.com



Une journée à

Walibi

Rhône-Alpes

Mercredi 8 avril 2026

Au départ de

Albertville : 65€/personne

Aime/Moùtiers : 67€/personne

**Prix enfants ci-dessous

*Ce tarif comprend le transport en autocar aller/retour et l'entrée au parc Walibi.

Le déjeuner est libre et à votre charge.

Inscription jusqu'au lundi 9 mars 2026

Envie de sensations fortes et de fous rires garantis ? Rejoignez-nous pour une journée inoubliable à Walibi, où l'aventure et le fun sont au rendez-vous !



Départs prévus :

- **Aime : 07h40** - Basilique
- **Moutiers : 08h00** - Parking du Cimetière
- **Albertville: 08h30** - Parking du Sauvay - Stade Olympique

Vers 10h00 : Arrivée au parc WALIBI

Le parc est divisé en trois zones thématiques, chacune avec son ambiance, ses décors immersifs et ses attractions emblématiques.

- **Explorer Adventure** : Préparez-vous à un véritable voyage dans le temps, direction le Grand Ouest américain !
- **Exotic Island** : Envie de déconnexion totale ? Mettez le cap sur Exotic Island, un véritable havre de paix et de dépaysement.
- **Festival City** : Vous aimez la fête, la musique et les sensations fortes ? Bienvenue à Festival City ! Plongée dans l'univers festif et coloré de la Nouvelle-Orléans.



18h00 Départ du parc

Arrivée à Albertville vers 19h30, Moutiers vers 20h00 et Aime vers 20h20.

| Taille des participants | Départ Aime ou Moutiers | Départ Albertville |
|-------------------------|-------------------------|--------------------|
| Plus d'un mètre | 67€ | 65€ |
| Moins d'un mètre* | 34€ | 32€ |

*Les enfants **sont mesurés chaussés** à l'entrée du parc, toute personne mesurant plus d'un mètre de haut et ayant acheté un ticket pour une personne de moins d'un mètre devra **payer sur place** un plein tarif pour rentrer dans le parc (**44€**).

CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ OBLIGATOIRE

UNE JOURNÉE AU
Marché de Turin

SAMEDI

18 avril 2026

Albertville 47€

**Aime ou
Moutiers 49€**



INSCRIPTIONS JUSQU'AU 8 AVRIL 2026

Renseignements et inscriptions :

voyages@loyet.com

04.79.55.56.25

LOYET

Marché de Turin

Italie

Samedi 18 avril 2026

Au départ de

Albertville : 47 €/personne

Aime/Moùtiers : 49€/personne

*Ce tarif comprend le transport en autocar
aller/retour

Déjeuner à votre charge

Inscription jusqu'au 8 avril 2026



Découvrez ou redécouvrez le fameux marché de Turin : des senteurs et des choix uniques, un bol d'air venu tout droit d'Italie !



Départs prévus :

- **Aime : 06h10- Basilique**
- **Moutiers : 06h30- Parking du Cimetière**
- **Albertville: 07h00- Parking du Sauvay – Stade Olympique**

Vers 10h00 : Arrivée au Marché de Turin

Capitale élégante du Piémont, Turin mêle avec charme **héritage historique et modernité discrète.**

Au cœur de la ville, le **marché de Porta Palazzo** s'anime chaque matin : un véritable théâtre à ciel ouvert où se côtoient étals colorés, senteurs gourmandes et spécialités locales.

Les passionnés de shopping apprécieront les longues galeries couvertes qui serpentent à travers la ville – **18 kilomètres d'arcades** qui invitent à la flânerie, protégé du soleil comme de la pluie.

Turin se découvre aussi à travers ses places majestueuses et ses trésors culturels. **Piazza Castello**, point névralgique du centre, mène vers les avenues élégantes comme **Via Roma**, et vers des sites emblématiques : le **Palazzo Madama**, le prestigieux **Musée Égyptien** et l'imposante **Mole Antonelliana**.

***Pensez à réserver à l'avance les visites que vous souhaitez faire à Turin**

15h00 : Départ de Turin direction Suse où vous vous arrêterez pendant **45 minutes**, l'occasion idéale pour acheter des petits souvenirs d'Italie avant de rentrer.

Vous reprendrez ensuite la route en direction de la Savoie.

Arrivée à Albertville vers 18h45, Moutiers vers 19h15 et Aime vers 19h45.

CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE OBLIGATOIRE



25
AVRIL
2026

FÊTE DE LA TULIPE

MORGES
SUISSE

DÉPART D'ALBERTVILLE: 41€
DÉPART D'AIME OU MOUTIERS: 43€



INSCRIPTIONS JUSQU'AU 15 AVRIL 2026

 VOYAGES@LOYET.COM

 04 79 55 56 25

LOYET

Fête de la Tulipe

Morges, Suisse

Samedi 25 avril 2026

Au départ de

Albertville : 41€/personne

Aime/Moùtiers : 43€/personne

*Ce tarif comprend le transport en autocar
aller/retour

Déjeuner à votre charge

Inscription jusqu'au 15 avril 2026



Quand le printemps s'invite au bord du Léman, Morges s'épanouit en mille couleurs : venez célébrer la magie des tulipes en fleurs !



Départs prévus :

- **Aime : 06h50** - Basilique
- **Moutiers : 07h15** - Parking du Cimetière
- **Albertville: 07h45** - Parking du Sauvay – Stade Olympique

Vers 10h30 : Arrivée à Morges, à la fête de la Tulipe

Chaque année, de fin mars à mai, la ville de Morges accueille l'arrivée du printemps avec l'incontournable Fête de la Tulipe. Dans le cadre idyllique du Parc de l'Indépendance, au bord du lac Léman et face au Mont-Blanc, plus de **100 000 tulipes** éclatantes déploient leurs couleurs.

Depuis plus de 50 ans, cet événement enchante petits et grands avec plus de **300 variétés de tulipes** soigneusement plantées par les équipes de la ville.



C'est un moment privilégié pour flâner entre les massifs fleuris, capturer de superbes photos et profiter de l'atmosphère paisible et printanière de Morges.

Sur place, des **stands de nourriture** permettront aux visiteurs de déguster des spécialités locales, de se rafraîchir ou simplement de faire une pause gourmande face au lac.

La Fête de la Tulipe, c'est aussi une invitation à découvrir le **patrimoine local**, à se détendre en famille ou entre amis, et à célébrer la beauté de la nature en plein cœur de la ville.

16h00 : Départ de la fête de la Tulipe

Arrivée à **Albertville** vers **18h45**, **Moutiers** vers **19h15** et **Aime** vers **19h45**.

CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE OBLIGATOIRE



LES GRANDES MÉDIÉVALES D'ANDILLY

SAMEDI 30 MAI 2026

DÉPART D'ALBERTVILLE : 63€

DÉPART D'AIME OU MOÛTIERS : 65€



INSCRIPTIONS JUSQU'AU 4 MAI 2026



ADRESSEZ-NOUS MISSIVE:

VOYAGES@LOYET.COM

04.79.55.56.25

LOYET



Les Grandes Médiévales

d'Andilly

Haute-Savoie

Samedi 30 mai 2026

Au départ de

Albertville : 63€/personne

Aime/Moùtiers : 65€/personne

**Prix enfants ci-dessous

*Ce tarif comprend le transport en autocar aller/retour et l'entrée au parc d'Andilly.

Le déjeuner est libre et à votre charge.

Inscription jusqu'au lundi 4 mai 2026



Retournez 700 ans en arrière, au temps des châteaux forts et des chevaliers, pour une journée riche en émotions !

Départs prévus :

- **Aime : 07h10** - Basilique
- **Moutiers : 07h30** - Parking du Cimetière
- **Albertville: 08h00** - Parking du Sauvay – Stade Olympique

Vers 10h00 : Arrivée au Parc d'Andilly

Chaque année, le grand parc d'Andilly propose à ses visiteurs de retourner **700 ans en arrière** pour découvrir **la vie du Moyen Âge**. Pour rendre cette expérience encore plus authentique, **500 artistes** et un **millier de figurants** vous proposeront de vivre une épopée incroyable et féérique avec notamment plus de **20 heures de spectacle sensationnel**.

Entre chaque spectacle, vous pourrez déambuler entre **ferme, échoppes, cour des miracles, campement de vikings...** À la croisée des chemins, rencontrez troubadours et saltimbanques, fées et ensorceleurs, hommes d'armes et colporteurs...

Tout ici, jusqu'à la bonne pitance des **tavernes**, vous plonge au **cœur de l'histoire**.

17h00 Départ du parc et retour en Savoie

Arrivée à **Albertville** vers **19h00**, **Moutiers** vers **19h30** et **Aime** vers **19h50**.



| Age des participants | Départ Aime ou Moutiers | Départ Albertville |
|----------------------------|-------------------------|--------------------|
| Personne de plus de 11 ans | 65€ | 63€ |
| Enfant de 3 à 11 ans | 57€ | 55€ |

CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE OBLIGATOIRE



UNE JOURNÉE AU SAFARI DE PEAUGRES

Mecredi 8 juillet 2026

Au départ de :

ALBERTVILLE : 69€

AIME OU MOÛTIERS : 71€

Inscription jusqu'au 23 juin 2026

Contact:

Voyages@loyet.com

04.79.55.56.25



Une journée au Safari de Peaugres

Ardèche

Mercredi 8 juillet 2026

Au départ de

Albertville : 69€/personne

Aime/Moùtiers : 71€/personne

**Prix enfants ci-dessous

*Ce tarif comprend le transport en autocar aller/retour, l'entrée piétonne au Safari de Peaugres et la visite en autocar du parc. Le déjeuner est libre et à votre charge.

Inscription jusqu'au 23 juin 2026



Vivez une expérience incroyable et découvrez le plus grand parc animalier d'Auvergne Rhône-Alpes dans un cadre naturel exceptionnel !

Départs prévus :

- **Aime : 07h10** - Basilique
- **Moutiers : 07h30** - Parking du Cimetière
- **Albertville: 08h00** - Parking du Sauvay – Stade Olympique

Vers 11h00 : Arrivée au Safari de Peaugres

Vous pourrez visiter le Safari de Peaugres en deux étapes.

À bord du car, évadez vous en toute sécurité dans des contrées lointaines. La première escale vous fera voyager au milieu des animaux sauvages les plus imposants et emblématiques du continent africain : éléphants, rhinocéros, girafes, ...

Quelques tours de roues plus loin, vous voilà dans une forêt nord-américaine.

Ici cohabitent une trentaine d'ours noirs et une vingtaine de bisons massifs et impressionnants.

Sur le **circuit à pied**, découvrez au plus près singes, girafes, oiseaux, reptiles, loutres, otaries...

Le Safari Peaugres vous promet des moments inoubliables, en famille ou entre amis

16h00 Départ de Peaugres

Arrivée à **Albertville** vers **19h00**, **Moutiers** vers **19h30** et **Aime** vers **19h50**.



| Age des participants | Départ Aime ou Moutiers | Départ Albertville |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------|
| Personne de plus de 16 ans | 71€ | 69€ |
| Personne de 16 ans et moins | 67€ | 65€ |

CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE OBLIGATOIRE

01

AOÛT



— FÊTE DU LAC D'ANNECY —

Départ Aime ou Moûtiers | 75€

Départ Albertville | 73€

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 29 AVRIL 2026

Nous contacter:



04.79.55.56.25



voyages@loyet.com



loyet.com

LOYET



ZI-Favorieux
73210 Aime-La-Plagne

Fête du lac d'Annecy

Haute-Savoie

Samedi 1^{er} août 2026

Au départ de

Albertville : 73€/personne

Aime/Moùtiers : 75€/personne

*Ce tarif comprend le transport en autocar aller/retour & un ticket en place assise pour la fête du lac d'Annecy

Inscription jusqu'au 29 avril 2026



Découvrez les rives du lac d'Annecy comme vous ne les avez jamais vues et laissez-vous enchanter par la magie de ce spectacle lumineux inoubliable !



Départs prévus :

- **Aime : 14h25** - Basilique
- **Moutiers : 14h45** - Parking du Cimetière
- **Albertville: 15h15** - Parking du Sauvay – Stade Olympique

17h00 : Arrivée à Annecy – Temps libre

Profitez de ce temps libre pour effectuer certains achats, diner ou manger une glace en vous promenant dans la vieille ville.

*Diner libre et à votre charge.

19h30 : Ouverture des tribunes



21h45 : Début du spectacle

La Fête du lac plonge ses racines dans les spectacles nautiques et pyrotechniques organisés sur le lac d'Annecy, dès le XVI^e siècle, à la gloire des souverains en visite et, plus encore, dans la somptueuse fête vénitienne donnée en l'honneur de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie au lendemain du rattachement de la Savoie à la France, le 29 août 1860.



Même s'il est vrai qu'elle est devenue l'un des plus grands spectacles pyrotechniques d'Europe, la Fête du lac reste avant tout une fête profondément ancrée dans l'imaginaire local, une fête joyeuse et populaire, un rendez-vous entre générations, un point de repère dans l'année, un battement de cœur collectif.

23h45 : Départ en direction d'Albertville

Arrivée à **Albertville** vers **01h30**, **Moutiers** vers **02h00** et **Aime** vers **02h20**.

CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE OBLIGATOIRE



LOYET

FÊTE DE LA

CHÂTAIGNE

SAMEDI 17 OCTOBRE 2026



Départ d'Albertville :
42€

Départ d'Aime ou
Môûtiers : 44€

Inscriptions jusqu'au 7 octobre 2026



voyages@loyet.com



04.79.55.56.25



Fête de la Châtaigne

Fully, Suisse

Samedi 17 octobre 2026

Au départ de

Albertville : 42€/personne

Aime/Moùtiers : 44€/personne

*Ce tarif comprend le transport en autocar
aller/retour

Le déjeuner est libre et à votre charge.

Inscription jusqu'au 7 octobre 2026

Ne ratez pas le rendez-vous de l'automne à l'incontournable fête de la châtaigne à Fully !



Départs prévus :

- **Aime : 06h55- Basilique**
- **Moutiers : 07h15-** Parking du Cimetière
- **Albertville: 07h45-** Parking du Sauvay – Stade Olympique

Vers 10h00 : Arrivée à Fully à la fête de la châtaigne

Avec quelque 300 stands, le marché en plein air de la Fête de la Châtaigne figure parmi les plus grands du genre en Suisse.

Artisanat et terroir en vedette

Près de la moitié de ses emplacements sont réservés au terroir et à l'artisanat ; parmi eux, près d'une centaine proposent des produits en lien avec la châtaigne, son arbre et ses dérivés.



À la fête de la Châtaigne, **on y chante, on y danse, on y joue**. Fanfares, Guggens, chorales et autres groupes folkloriques ou plus modernes se produisent régulièrement durant le week-end. Expressions de la **vitalité culturelle** de la commune, leurs prestations s'ajoutent à l'ambiance **festive** de la manifestation.

Durant la manifestation, **5 îlots-brisolées** répartis dans le marché en plein air, tenus par des sociétés locales, servent en exclusivité la brisolée. Les châtaignes qu'ils proposent et rôtissent sur place sont sélectionnées par le comité d'organisation.

Découvrez également la **bière à la châtaigne**, une exclusivité de la fête ! « Fully » est une bière à la châtaigne, gourmande sans être lourde (ABV 4.8%).

16h00 : Départ de la fête de la Châtaigne

Arrivée à **Albertville** vers **19h15**, **Moutiers** vers **19h45** et **Aime** vers **20h05**.

CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE OBLIGATOIRE

Marché de Turin

SAMEDI 24 OCTOBRE 2026

DÉPART DE:

ALBERTVILLE

AIME OU MOÛTIERS

47€

49€



INSCRIPTIONS JUSQU'AU 14
OCTOBRE 2026

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS - VOYAGES@LOYET.COM - 04.79.55.56.25

LOYET

Marché de Turin

Italie

Samedi 24 octobre 2026

Au départ de

Albertville : 47 €/personne

Aime/MouÛtiers : 49€/personne

*Ce tarif comprend le transport en autocar aller
/retour

Déjeuner à votre charge

Inscription jusqu'au 14 octobre 2026



Déambulez à travers les différents étals du marché de Turin et laissez-vous transporter par la Dolce Vita !



Départs prévus :

- **Aime : 06h10** - Basilique
- **Moutiers : 06h30**- Parking du Cimetière
- **Albertville: 07h00**- Parking du Sauvay – Stade Olympique

Vers 10h00 : Arrivée au Marché de Turin

Découvrez les produits du terroir piémontais lors d'une escapade au marché de Turin, à quelques pas du centre historique de la ville.

Promenez-vous à travers les étals tout en admirant l'architecture baroque de cette ville si riche en culture et en histoire.

Le marché de Turin « **Porta Palazzo** » est le lieu emblématique de la ville. Situé sur la **Piazza della Repubblica**, il propose aux visiteurs locaux et frontaliers des produits frais avec un excellent rapport qualité prix.



Olives fraîches, tomates séchées, poivron, fenouil du Basilicate, aubergines et champignons de Calabre, fruits secs, artichauts de Sardaigne ; c'est toute l'Italie du soleil que nous proposent les **nombreux primeurs** et maraîchers présents tous les jours de l'année.

15h00 : Départ de Turin direction Suse où vous vous arrêterez pendant **45 minutes**, l'occasion idéale pour acheter des petits souvenirs d'Italie avant de rentrer.

Vous reprendrez ensuite la route en direction de la Savoie.

Arrivée à Albertville vers 18h45, Moutiers vers 19h15 et Aime vers 19h45.

CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE OBLIGATOIRE

LOYET

14.11.2026

**DÉJEUNER
SPECTACLE
CABARET
LE BONGO**

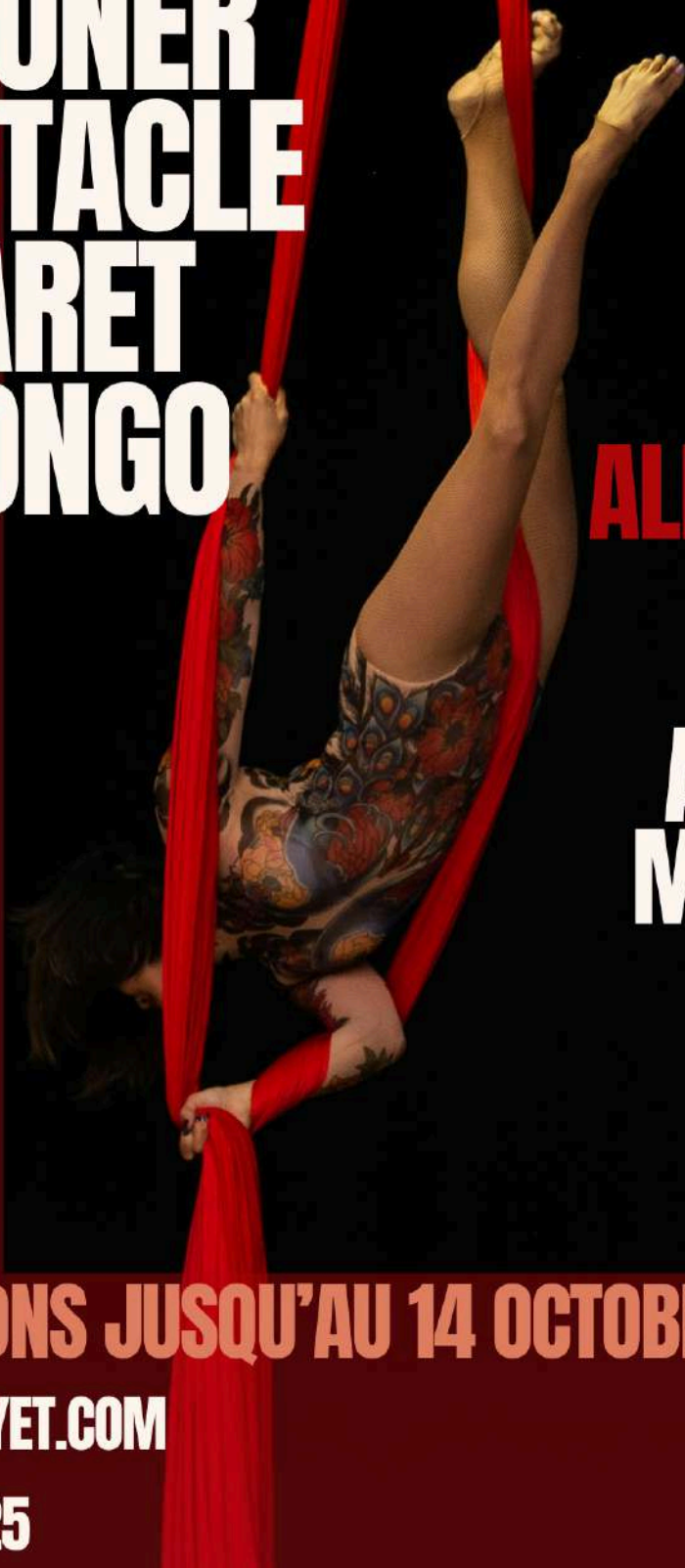
**ALBERTVILLE
105€**

**AIME OU
MOUTIERS
107€**

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 14 OCTOBRE 2026

VOYAGES@LOYET.COM

04.79.55.56.25





Déjeuner spectacle Cabaret Le Bongo

Drôme

Samedi 14 novembre 2026

Au départ de

Albertville : 105 €/personne

Aime/Moùtiers : 107€/personne

*Ce tarif comprend le transport en autocar aller/retour et les prestations ci-dessous.

Inscription jusqu'au 14 octobre 2026

Un dîner raffiné, un spectacle grandiose : vivez l'expérience unique du cabaret Le Bongo à Valence.



Départs prévus :

- **Aime : 07h55** - Basilique
- **Moutiers : 08h15**- Parking du Cimetière
- **Albertville: 08h45**- Parking du Sauvay – Stade Olympique

11h30 : Arrivée au cabaret Le Bongo – Accueil et apéritif

Vous dégusterez du vin blanc à la châtaigne d'Ardèche accompagné de gâteaux apéritif.

Un menu gourmand accompagné de musiciens chanteurs dans un cadre chaleureux et atypique suivi d'une revue éblouissante et dynamique mêlant les traditions du Music-Hall avec celles des tendances actuelles. 11 fabuleux artistes pour des instants festifs et inoubliables au cœur de la Drôme !

12h15 : Déjeuner festif animé par les artistes

15h00 : Nouvelle grande revue « Tentation ».

Un tout nouveau spectacle dynamique et éblouissant dans lequel vous suivrez les aventures de Maria, d'Alejandro et de Reth, le trio de comédiens chanteurs, à travers des tableaux colorés, festifs et envoûtants.

Une subtile alliance de danse, de chant, de cirque et de comédie musicale pour 1h40 d'émerveillement, sublimée de nombreux costumes toujours plus étincelants, faits à la main dans leur propre atelier !

| |
|---|
| Menu 2025 |
| Biscuits apéritifs |
| *** |
| Marbré de saumon, tartare de légumes |
| *** |
| Paleron confit de veau au jus, mousseline de petit pois |
| *** |
| Pomme éventail |
| *** |
| Tentation caramélisée |
| <i>Eau plate, 1 bouteille de vin rouge « Marius » M. Chapoutier</i> |
| <i>(à discrétion durant le repas)</i> |
| <i>Café, thé ou verveine</i> |

Les chanteurs, danseurs et danseuses, jongleurs, humoristes, acrobates et diabolistes du Bongo sont impatients de vous faire vivre quelques heures inoubliables à leurs côtés.

16h40 : Ambiance musicale et rencontre avec une partie des artistes

17h00 : Départ du parc et retour en Savoie

Arrivée à Albertville vers 19h45, Moutiers vers 20h15 et Aime vers 20h35

CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE OBLIGATOIRE



LOYET

Marché de Noël de Montreux



SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026

Départ de:

- Albertville: **45€**
- Moûtiers: **47€**
- Aime: **47€**

Contactez-nous:

- ✉ voyages@loyet.com
- ☎ 04.79.55.56.25

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 18/11/26





Marché de Noël à Montreux

Suisse

Samedi 28 novembre 2026

Au départ de :

Albertville : 45€/personne

Aime/Moûtiers : 47€/personne

*Ce tarif comprend le transport en autocar aller
/retour.

Déjeuner libre à votre charge.

Inscription jusqu'au 18 novembre 2026

Laissez-vous séduire par l'esprit de Noël à Montreux: une journée inoubliable vous attend !

Départs prévus :

- **Aime : 10h40**- Basilique
- **Moutiers : 11h00**- Parking du Cimetière
- **Albertville: 11h30**- Parking du Sauvay – Stade Olympique

Vers 15h00 : Arrivée au Marché de Noël de Montreux en Suisse

La magie de Noël revient à Montreux en 2026 !

Au bord du lac Léman, découvrez des animations féériques, de l'artisanat, des produits du terroir et toute la magie de Noël.

Chaque année, découvrez la place du Marché, le lieu incontournable pour s'émerveiller devant le spectacle du Père Noël volant et s'offrir une vue imprenable depuis la Grande Roue.



Le Marché couvert vous invite à un voyage culinaire où mille et une saveurs n'attendent que d'être savourées !

En plus des cabanons de Noël traditionnels, ne manquez pas la Maison du Père Noël ! Pendant la période du marché de Noël, embarquez pour une aventure spectaculaire avec la montée en train à crémaillère, offrant des panoramas époustouffants sur les montagnes (à réserver à l'avance par vos soins).

20h30 : Départ de Montreux

Arrivée à Albertville vers 00h00, Moutiers vers 00h30 et Aime vers 00h45.

CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ OBLIGATOIRE

LOYET

Fête des Lumières

SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2026

DÉPART D'ALBERTVILLE: 41€

DÉPART D'AIME OU MOÛTIERS : 43 €

NOUS CONTACTER:



VOYAGES@LOYET.COM



04.79.55.56.25

Fête des Lumières à Lyon

Rhône

Samedi 5 décembre 2026

Au départ de :

Albertville : 41€/personne

Aime/Moùtiers : 43€/personne

*Ce tarif comprend le transport en autocar aller
/retour.

Diner libre à votre charge.

Inscription jusqu'au 25 novembre 2025

La féerie des lumières s'installe une fois de plus à Lyon, laissez-vous émerveiller par ce beau spectacle !



Départs prévus :

- **Aime : 13h40** - Basilique
- **Moutiers : 14h00** - Parking du Cimetière
- **Albertville: 14h30** - Parking du Sauvay - Stade Olympique

Vers 17h00 : Arrivée à Lyon dans le centre-ville

Chaque année, au début du mois de décembre, Lyon se métamorphose pour accueillir un événement hors du commun : la **Fête des Lumières**. Pendant quatre soirs enchanteurs, la ville brille de mille feux, offrant aux visiteurs un véritable **spectacle visuel et artistique**. Devenue un symbole fort de l'identité lyonnaise, cette célébration rayonne désormais bien au-delà des frontières.

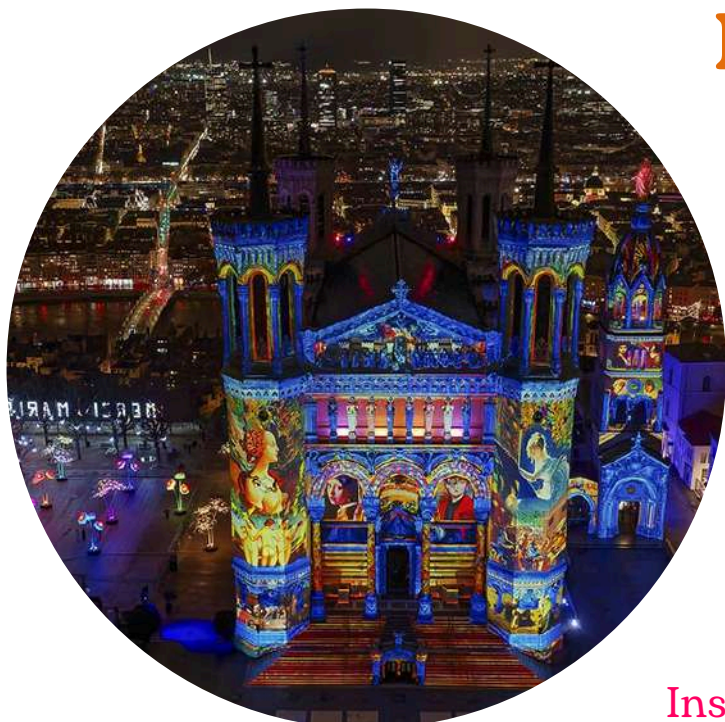
Des **artistes venus des quatre coins du monde** investissent les rues, les places, les monuments et les parcs de la ville, y déployant des **installations lumineuses grandioses**, des **projections inventives** et des mises en scène empreintes de poésie. Le paysage urbain se transforme en un **parcours sensoriel** où se croisent innovation technologique, émotions et émerveillement.

Dans une **ambiance chaleureuse et festive**, les passants – petits et grands – se laissent emporter par la magie des lieux et la beauté des œuvres. C'est un moment privilégié pour **découvrir ou redécouvrir Lyon** sous un nouveau jour, magnifiée par la lumière et la créativité.

23h00 : Départ de Lyon

Arrivée à Albertville vers **01h45**, Moutiers vers **02h15** et Aime vers **02h35**.

CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE OBLIGATOIRE



Conditions d'annulation sorties journées:

En cas d'annulation par le vendeur:

Les départs de ces sorties sont assurés avec un minimum de personnes et nous nous réservons le droit d'annuler un voyage si celui-ci ne réunissait pas un nombre suffisant d'inscrits. Dans ce cas, vous serez averti **au plus tard 10 jours à l'avance** et serez remboursé du montant intégral des sommes versées.

En cas d'annulation par l'acheteur :

Compte tenu de notre engagement auprès de nos prestataires, l'annulation d'une sortie journée entraînera des frais d'annulation selon le barème ci-dessous :

Sortie à la Journée avec billetterie (billet d'entrée à un spectacle, un salon, un évènement)

- Plus de 60 jours avant le départ : 30 € par personne annulée.
- Entre 59 et 8 jours avant le départ : 70 % par personne annulée.
- Moins de 8 jours avant le départ : 100 % par personne annulée.
- En cas de non-présentation le jour du départ : 100% par personne.

Sortie à la Journée sans billetterie

- Plus de 15 jours avant le départ : 10€ par personne annulée
- Entre 15 et 8 jours avant le départ : 50% par personne annulée
- Entre 7 jours et 3 jours avant le départ : 70 % par personne annulée.
- Moins de 3 jours avant le départ : 100 % par personne annulée.
- En cas de non-présentation le jour du départ : 100% par personne.

Nos séjours 2026



Découverte des Cinq Terres

Du 17 au 19 avril 2026

3 jours et 2 nuits en hôtel *** en pension complète.

Séjour au cœur de l'Italie avec des paysages à couper le souffle!

Les +

- Un guide accompagnateur francophone tout au long du séjour,
- Une visite des Cinq Terres en train,
- Un cadre paradisiaque.

La magie des marchés de Noël en Alsace

Du 11 au 13 décembre 2026

3 jours et 2 nuits en hôtel 3 ***.

Séjour authentique au milieu des traditions et douceurs des Noëls alsaciens.

Les +

- Un prix attractif,
- Découverte des plus beaux marchés de Noël d'Alsace,
- Ambiance féérique (illuminations, chalets traditionnels et senteurs de vin chaud).



SÉJOUR Les Cinq Terres

ITALIE

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 16 JANVIER 2026



DU
17 AU 19
AVRIL
2026



17/04
PORTOFINO)

609€ PAR
PERSONNE



19/04
LE GOLFE DE
TIGULLIO



18/04
MONTEROSSO

3 JOURS
EN PENSION COMPLÈTE

2 NUITS
EN HÔTEL ***

LOYET

Contactez nous:

VOYAGES@LOYET.COM

04.79.55.56.25

Les Cinq Terres et le Golfe de Tigullio

Italie

Séjour 3 jours et 2 nuits en hôtel ***

Accompagnateur francophone tout au long du séjour

Du vendredi 17 au dimanche 19 avril 2026



Jour 1 : Départ de Savoie - Portofino (env. 540 kms)

06h10 Départ d'Aime - Basilique

06h30 Départ de Moûtiers - Parking du Cimetière

07h00 Départ d'Albertville - Parking du Sauvay - Stade Olympique

Pause sur la route d'environ 30 minutes

Vers 13h00 Arrivée à Rapallo et déjeuner au restaurant

Après-midi Rencontre avec votre accompagnateur puis transfert en bateau vers Portofino

Visite libre de la ville.

Portofino est une petite **ville portuaire**, devenue célèbre depuis qu'elle est fréquentée par la Jet Set italienne.

Le port est bordé de **magnifiques maisons colorées**, et la place principale entourée de magasins, de restaurants et de cafés est animée jour et nuit. Le centre historique se prolonge vers l'intérieur par un réseau de rues régulières qui témoignent de l'époque romaine.

En remontant vers la "Piazza delle Carrozze", entre les maisons pittoresques de la Via Roma, on rencontre l'oratoire de Santa Maria Assunta du 14ème siècle.

La forteresse et l'église de San Giorgio (supposée abriter les reliques de Saint Georges, qui extermina le dragon qui semait la terreur dans toute la région avec sa lance et devant le regard amoureux de la fille du Roi) dominant toute la ville.

Retour à Rapallo et temps libre pour faire du shopping.



Soirée Départ pour votre hôtel dans la région de Versilia

Installation en hôtel ***.

Diner et nuit à l'hôtel.

Jour 2 : Les Cinq Terres (env. 180 kms)

Petit déjeuner à votre hôtel



Matin Départ en autocar en direction de Levanto – journée en train pour découvrir les Cinq Terres avec votre guide accompagnateur.

Journée d'excursion **en train** consacrée à la découverte de la côte escarpée et plantée de vignobles réputés des Cinque Terres : classée Parc National, elle est inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO pour sa beauté exceptionnelle.

Petit trajet en train et visite de **VERNAZZA**, entourée de vignobles en terrasses.

Vernazza est sûrement le plus pittoresque des cinq villages. Plus riche que ses voisins, le centre historique possède également de beaux éléments architecturaux comme des loges, des arcades décoratives et des portraits sculptés. La place principale fait face au port naturel où des petits bateaux de pêche aux couleurs vives font écho à celles des maisons

Autre courte étape en train jusqu'à **MONTEROSSO**, bourg le plus important de la côte : visite de ce petit centre et **déjeuner au restaurant**.

Monterosso est le village le plus grand des Cinq Terres. Le village est protégé par des collines couvertes de vignobles et de plantations d'oliviers. Il possède de belles plages, des falaises accidentées ainsi qu'une eau cristalline.

L'après-midi, vous continuerez votre exploration en train pour un dernier arrêt à MANAROLA ou RIOMAGGIORE

Le village de **Manarola** a été construit au cœur de la crique de **Volastra**. Manarola dans les Cinque Terre est sûrement l'un des villages les plus photographiés de toute l'Italie. Les maisons aux couleurs pastel typiques de Ligurie sont accrochées à la roche et viennent plonger dans les eaux cristallines de cette partie de la côte.



Riomaggiore est un charmant village perché sur une colline en terrasses au-dessus de la côte ligure. Il est réputé pour ses maisons en pierre aux façades colorées qui semblent empilées les unes sur les autres et son port qui abrite les pointus traditionnels. Riomaggiore à l'instar des autres villages du parc national, est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est le village le plus au sud des cinq villages.

En fin d'après-midi, retour au car puis à votre hôtel.

Diner et **nuit** à l'hôtel.

Jour 3 : Portovenere & les îles de Tigullio – Retour en Savoie

(env. 560 kms)

Petit déjeuner à votre hôtel

Matin Départ de l'hôtel en direction de Portovenere

Vous débuterez votre journée par une petite promenade panoramique avec votre accompagnateur. Le bourg de **Portovenere** est particulièrement intéressant pour son ancienne structure militaire.

À voir : **l'église San Pietro** à la position stratégique sur son promontoire, la **forteresse Doria** et **l'église San Lorenzo**.



Puis, Balade en bateau autour de l'île de Palmaria, de Tino et Tinetto (environ 1h)



Les îles de Palmaria, Tino et Tinetto, situées en face de Portovenere, sont des joyaux naturels préservés.

Réputées pour leurs **eaux cristallines** et leur **biodiversité exceptionnelle**, elles offrent des panoramas époustouffants. **Palmaria**, la plus grande des trois, est un paradis pour les randonneurs grâce à ses nombreux sentiers serpentant à travers une végétation luxuriante. Ce territoire côtier ligurien est un témoignage vivant de la manière dont les hommes ont su s'adapter et vivre en harmonie avec leur environnement escarpé et irrégulier.

Vers 13h00 Déjeuner au restaurant à Portovenere

Puis Départ pour retour en Savoie

Pause de 30 minutes environ sur la route.

Un changement de conducteur aura lieu durant le trajet.

Arrivée à Albertville vers 21h45, Moûtiers vers 22h15, Albertville vers 22h35

Tarifs : 609€ par personne*

**Au départ d'Aime, Moûtiers ou Albertville*

Inscriptions ouvertes jusqu'au 16 janvier 2026

Pour des raisons techniques l'ordre des visites peut être modifié

Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité.

Carte Européenne d'Assurance Maladie.

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, ces prix sont révisibles à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change.

La composition des menus peut éventuellement varier en fonction de l'augmentation du coût d'achat des produits proposés. Ces prix peuvent être révisibles à la hausse en fonction de l'augmentation des coûts des produits de matière première.

En cas de modification de parcours ou de la durée de la prestation, une majoration sera appliquée.

Ce tarif comprend :

- Le voyage aller/retour ainsi que les circuits sur place en autocar « Grand Tourisme »;
- L'hébergement en hôtel *** dans la région de Versilia, base chambre double ou twin;
- L'accompagnateur francophone pendant toute la durée du séjour;
- La restauration du déjeuner du J1 au déjeuner du J3;
- Les boissons aux repas : ¼ de vin aux déjeuners et diners ainsi qu'un café le midi;
- Toutes les visites selon le programme ci-dessus proposé.

Ce tarif ne comprend pas :

- Le supplément chambre individuelle : **68€** par personne pour le séjour (disponibilités limitées);
- Les pourboires et dépenses personnelles;
- Les assurances annulation, bagages et assistance rapatriement : **supplément de 26.50€ par personne.**

Modalités de règlement :

- **30% avant le 16 janvier 2026**
- **Le solde avant le 9 mars 2026**

Conditions d'annulation :

En cas d'annulation de la part du participant :

- Compte tenu de notre engagement auprès des prestataires, l'annulation partielle du voyage entraînera des frais d'annulation selon le barème ci-dessous :
- Entre le 16 janvier et 30 jours avant le départ : 30% du montant du voyage ;
- Entre 29 jours et 15 jours avant le départ : 40% du montant du voyage ;
- Entre 14 jours et 8 jours avant le départ : 50% du montant du voyage ;
- Entre 7 jours et jusqu'au jour du départ : 100% du montant du voyage ;

En cas d'annulation de la part du vendeur :

Le départ de ce voyage est assuré avec un minimum de personnes et nous nous réservons le droit d'annuler un voyage si celui-ci ne réunissait pas un nombre suffisant d'inscrits.

Dans ce cas, vous serez averti au plus tard le 16 janvier 2026 et serez remboursé du montant intégral des sommes versées.



LOYET

SÉJOUR
*Les marchés de Noël
d'Alsace*

DU 11 AU 13
DÉCEMBRE 2026

431€ par adulte

Fin des inscriptions le 4 mai 2026



Contact:

voyages@loyet.com

04.79.55.56.25

La magie de Noël en Alsace



Séjour de 3 jours & 2 nuits
en Hotel ***

Du vendredi 11 au dimanche 13
Décembre 2026

Jour 1 : Vendredi 11 décembre 2026- Colmar (environ 520km)

05h15 Départ d'Aime - Basilique

05h45 Départ de Moutiers - Parking du Cimetière

06h15 Départ d'Albertville - Parking du Sauvay - Stade Olympique

Route vers l'Alsace via la Suisse

Petit déjeuner en cours de route à la charge des clients

13h00 Arrivée à Colmar

Déjeuner libre dans la ville

14h30 Visite guidée de la ville sur le thème de Noël (environ 1h30)

Durant la période de l'Avent, laissez-vous conter les traditions de Noël en Alsace au cours d'une balade au détour des ruelles typiques et découvrez la ville dans son décor féerique hivernal.

16h00 Temps libre sur le marché de Noël de Colmar

Les traditions de Noël, fêtées en Alsace de l'Avent à l'Épiphanie, revêtent à Colmar une dimension particulière...

La magie de Noël à Colmar, c'est d'abord l'ambiance de la Vieille Ville illuminée et décorée comme un conte de fées : un décor historique rendu magique par les illuminations de Noël qui, en cette période de fête, s'intègrent harmonieusement aux éclairages exceptionnels conçus pour la valorisation du patrimoine, et qui parent le centre de Colmar d'une douce aura de lumière.



17h30 Départ pour l'hôtel

18h30 Installation dans votre hôtel *** dans la région de Erstein

Diner au restaurant de l'hôtel puis nuit

Jour 2 : Samedi 12 décembre 2026– Strasbourg (environ 130km)

Petit déjeuner à votre hôtel

9h15 Départ pour le Palais du Pain d'Épices

10h00 Visite du Palais du Pain d'Épices (environ 1h15)

Laissez-vous guider dans un parcours **ludique et interactif où les 5 sens sont en éveil**. Vous évoluez dans différents espaces animés où vous pourrez découvrir l'origine du pain d'épices.

Lors de votre visite, vous allez découvrir :

- Le grenier : le voyage du mannele dans l'histoire du pain d'épices à travers le monde.
- La chambre et les rêves du Mannele : jeux interactifs pour petits et grands. La boîte à rêves pour découvrir l'imagerie traditionnelle du pain d'épices, ses légendes, des odeurs...
- La cuisine du Mannele : parcours découverte du pain d'épices et de sa fabrication sollicitant les 5 sens...
- Le jardin merveilleux : fontaine de sucre, fleurs en pain d'épices, rivière de miel... Un univers féérique digne d'Hansel et Gretel.



Décorez votre pain d'épices et repartez avec !

À l'entrée, un pain d'épices en forme de Mannele vous sera proposé, personnalisez-le avec du glaçage et des dragées colorées dans notre espace dédié puis emportez-le chez vous en souvenir.



12h30 Déjeuner dans un restaurant à Strasbourg

14h30 Visite guidée de Strasbourg (environ 1h30)

Partez à la découverte du centre historique de Strasbourg en suivant votre guide dans les anciens quartiers piétonniers, de la cathédrale à la Petite France. La visite vous permettra de découvrir la Maison Kammerzell, la place Gutenberg, l'église St-Thomas, les anciennes maisons de tanneurs, les Ponts Couverts et le barrage Vauban, l'ancienne Douane, l'ancienne Boucherie, la place du Château avec l'œuvre Notre-Dame et le Palais Rohan.

16h00 Temps libre sur le marché de Noël de Strasbourg

Chaque année, Strasbourg se transforme en un véritable écrin de lumière et de féerie. Son célèbre marché de Noël, l'un des plus anciens et des plus renommés d'Europe, attire des visiteurs venus vivre une expérience authentique et inoubliable.

Dès les premiers pas dans le centre-ville, les lumières scintillantes habillent les rues, places et monuments, plongeant la ville dans une atmosphère chaleureuse et enchantée. Avec près de 300 chalets installés au cœur de la ville, le marché de Noël de Strasbourg vous invite à un voyage sensoriel et culturel à travers des produits artisanaux, des spécialités alsaciennes et des décorations traditionnelles, qui font revivre l'esprit de Noël dans sa forme la plus pure.



Strasbourg, capitale de Noël, séduit par ses traditions profondément ancrées, la générosité de son accueil et l'univers féerique qui anime ses ruelles pavées et ses façades à colombages. Entre contes, musiques, senteurs d'épices et gourmandises, laissez-vous emporter par l'atmosphère unique d'une ville où Noël prend tout son sens.

Diner libre dans la ville

Vers 21h30 Retour à votre hôtel

Nuit

Jour 3 : Dimanche 13 Décembre 2026 – Kaysersberg & retour en Savoie (environ 580km)

Petit déjeuner à votre hôtel

9h30 Départ de l'hôtel

10h00 Visite libre de Kaysersberg et de son marché de Noël

Au pied des ruines du château, une trentaine de chalets en bois déploient leur magie dans un écrin pittoresque du XVIIème siècle.



Au cœur de la Cour de l'Arsenal et à l'arrière de l'église Sainte-Croix, les artisans vous exposent leurs plus belles créations ! Minutieusement sélectionnées, elles sont le reflet de leur savoir-faire unique ; de quoi trouver d'originales idées de cadeaux.

Dans le froid de l'hiver, au détour des allées, on s'imprègne de la chaleur des lumières de Noël. Et pour se réchauffer encore un peu, rien de tel qu'une réconfortante tasse de vin chaud accompagnée de gourmandises traditionnelles : bredele, kougelhoppf, berawecka ou encore mannele, choisissez vos préférées !

Grand gourmand ou fin épicurien ? Rendez-vous Place de la Mairie au marché de Noël paysan. Partez à la rencontre des producteurs du coin et égayez vos papilles d'une multitude de produits du terroir. Pain d'épices, liqueurs, fromages, confitures et bien sûr vins d'Alsace viennent garnir votre panier de fête !

Déjeuner libre dans la ville

13h30 Départ pour retour en Savoie

Pause diner sur la route à votre charge.

Arrivée à **Albertville** prévue à **20h45**, à **Moûtiers** à **21h15** et à **Aime** à **21h35**.

Tarifs :

431€ pour les personnes de plus de 12 ans*

299€ pour les enfants de moins de 12 ans*

*Au départ d'Aime, Moûtiers ou Albertville

Inscriptions ouvertes jusqu'au 4 mai 2026
Pour des raisons technique l'ordre des visites peut être modifié

Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité.
Séjour réalisable selon les conditions sanitaires en vigueur à la date de la sortie.

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, ces prix sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change.

La composition des menus peut éventuellement varier en fonction de l'augmentation du coût d'achat des produits proposés. Ces prix peuvent être révisables à la hausse en fonction de l'augmentation des coûts des produits de matière première.

En cas de modification de parcours, du nombre de lieux de ramassage, ou de la durée de la prestation, une majoration sera appliquée.

Ce tarif comprend :

- Le voyage aller/retour ainsi que les circuits sur place en autocar « Grand Tourisme »;
- L'hébergement en hôtel *** en chambre double ou twin;
- La restauration boissons comprises (vin et café le midi, vin au diner) du diner du jour 1 et du déjeuner du jour 2;
- Toutes les visites selon le programme ci-dessus proposé.

Ce tarif ne comprend pas :

- Le supplément chambre individuelle : **112 €** par personne pour le séjour (disponibilités à vérifier);
- Les pourboires et dépenses personnelles;
- L'assurance annulation : **supplément de 12€ par personne;**
- Les éventuelles hausses ou baisses du prix du carburant et des matières premières;
- Le petit-déjeuner sur la route le jour 1;
- Le déjeuner des jours 1 et 3;
- Le diner des jours 2 et 3.

Modalités de règlement :

- 30% avant le 4 mai 2026
- Le solde avant le 26 octobre 2026

Conditions d'annulation :

En cas d'annulation de la part du participant :

Compte tenu de notre engagement auprès des prestataires, l'annulation partielle du voyage entraînera des frais d'annulation selon le barème ci-dessous :

- Entre le 4 mai et le 26 octobre 2026 30% du montant du voyage ;
- Entre 33 et 16 jours ouvrables avant le départ : 50% du montant du voyage ;
- Entre 15 jours et 10 jours ouvrables avant le départ : 75% du montant du voyage ;
- Entre 9 jours et 0 jours ouvrable avant le départ : 100% du montant du voyage ;

En cas d'annulation de la part du vendeur :

Le départ de ce voyage est assuré avec un minimum de personnes et nous nous réservons le droit d'annuler un voyage si celui-ci ne réunissait pas un nombre suffisant d'inscrits.

Dans ce cas, vous serez averti au plus tard le 4 mai 2026 et serez remboursé du montant intégral des sommes versées.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

Extrait du décret n° 94-940 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

Article 95 : Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, toute offre et toute vente de prestations de voyages donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transports aérien ou de titres de transports sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas d'un transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets ont été émis, doit être mentionné. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

Article 96 : Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et autres éléments constituant les prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1 - la destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés;
- 2 - le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil;
- 3 - les repas fournis ;
- 4 - la description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5 - les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas notamment de franchissement de frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6 - les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.
- 7 - la taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que si la réalisation du voyage est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour : cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8 - le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9 - les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret ;
- 10 - les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11 - les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102, 103 ci-après ;
- 12 - les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;
- 13 - l'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Article 97 : l'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le

droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article 98 : Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

- 1 - le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2 - la destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné les différentes périodes et leurs dates ;
- 3 - les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
- 4 - le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 5 - le nombre de repas fournis ;
- 6 - l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7 - les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du séjour ;
- 8 - le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après ;
- 9 - l'indication, s'il y a lieu, des redevances, taxes afférentes à certains services telles que taxe d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas comprises dans le prix de la ou les prestations fournies ;
- 10 - le calendrier des modalités de paiement du prix : en tout état de cause le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11 - les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12 - les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13 - la date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément au 7ème alinéa de l'article 96 ci-dessus ;
- 14 - les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15 - les conditions d'annulation prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-dessous ;
- 16 - les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17 - les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police, et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie : dans ce cas le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18 - la date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19 - l'engagement de fournir par écrit à l'acheteur, au moins 10 jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
 - a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou à défaut les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant

d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
b) pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

Article 99 : L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet ; sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise en aucun cas à une autorisation préalable du vendeur.

Article 100 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat ;

Article 101 : Lorsque, avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- 1 - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées.
- 2 - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur : un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article 102 : Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supporté si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article 103 : lorsqu'après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat présentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- 1 - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- 2 - soit s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.



Contactez-nous:

VOYAGES LOYET



ZI Favorieux
73210 Aime-La-Plagne



voyages@loyet.com



www.loyet.com



04.79.55.56.25